

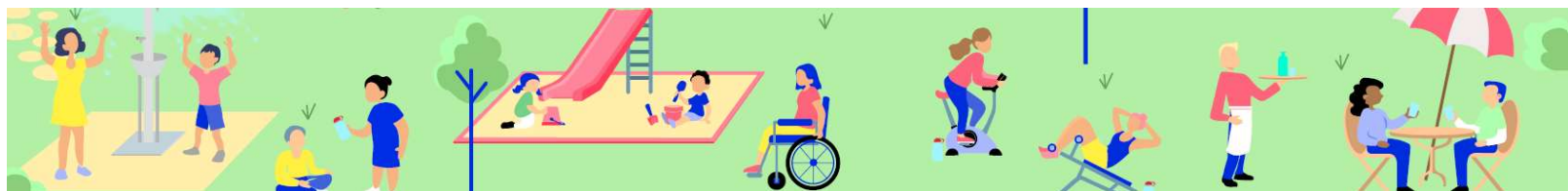


## Pourquoi un budget participatif d'Eau de Paris ?

Eau de Paris a décidé de **lancer en janvier 2023 son premier budget participatif, outil de participation citoyenne** pour prendre en compte les attentes des Parisiennes et des Parisiens en matière d'eau potable.

Cette démarche répond à une volonté de mobiliser un public parisien élargi, afin de connaître ses besoins, ses envies, ses projets pour l'eau potable tout en le sensibilisant aux enjeux de cette ressource essentielle.

Ce budget participatif pourra susciter de nouveaux partenariats et permettra de mettre en œuvre des projets innovants.



## Principales caractéristiques du budget participatif d'Eau de Paris 2023

**Qui peut participer ?** Tou.te.s les Parisien.ne.s (habitants, étudiants, commerçants, entreprises, associations, collectifs d'habitants, scolaires...)

**Quels idées/projets ?** Les idées/projets ne pourront relever que du **budget d'exploitation** et non pas d'investissement (pas de financement de nouvelles fontaines).

**Quel budget ?** L'enveloppe totale de ce premier budget participatif est de **250 000 euros** (le budget maximal pour un projet est fixé à **50.000 euros**)

### Quels sont les thèmes ?

- Accès à l'eau potable / rafraîchissement
- Eau potable & sport/loisirs
- Eau potable & solidarité
- Eau potable & alimentation durable
- Economies d'eau
- Education à l'eau et à l'environnement



## Quelques suggestions ...

Voici quelques idées de projets qui pourront vous inspirer :

- Réalisation de fresques murales sur l'eau, œuvres artistiques en lien avec l'eau
- Protection de la biodiversité (installation de ruchers sur des sites d'Eau de Paris, ...)
- Événement ou action de sensibilisation auprès des scolaires
- Réalisation de web documentaire, web série sur l'eau
- Réduction de l'usage de déchets plastiques liés à la consommation d'eau
- Actions en faveur de la réduction des fuites et de la consommation d'eau du robinet
- Parcours d'insertion professionnelle orienté vers les métiers de l'eau

**A vos idées !**



## Le calendrier du budget participatif d'Eau de Paris 2023

**Du 16 janvier au 12 mars 2023** : dépôt des idées/projets via la plateforme numérique dédiée

**Du 13 mars au 31 août** : étude de faisabilité des projets par les services d'Eau de Paris.

**Du 1<sup>er</sup> au 24 septembre 2023** : vote du public sur les projets retenus.

**Début octobre 2023** : annonce des projets retenus sur la plateforme et début de leur mise en œuvre.

